# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## défense

Question écrite n° 98664

### Texte de la question

Mme Luce Pane alerte Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur la recrudescence des actes homophobes en France. L'association Le Refuge, qui vient en aide aux jeunes LGBT mis à la rue par leurs familles, tire la sonnette d'alarme. Depuis le début de l'année 2016, elle observe une hausse de 32,7 % des demandes d'hébergement d'urgence. Entre le 1er janvier et le 31 juillet 2016, l'association Le Refuge a reçu 629 demandes d'hébergement contre 474 sur la même période en 2015. De plus, le nombre d'agressions homophobes ne recule pas. Malgré d'indéniables avancées comme la loi sur le mariage pour tous, les associations voient de plus en plus de jeunes en quête de soutien. Si l'égalité progresse, l'homophobie reste forte. C'est pourquoi elle lui demande ce que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour lutter contre ce phénomène inquiétant.

### Texte de la réponse

La lutte contre l'homophobie est un axe important de la politique du Gouvernement. C'est pour cela, que dans le champ de l'enfance et de la famille, il a souhaité que l'association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), agréée par l'union nationale des associations familiales (UNAF) soit appelée à désigner un représentant au sein du collège représentant le mouvement familier du haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) créé par la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015. Cette nomination officielle au sein d'une instance de conseil et de dialogue institutionnel avec l'Etat et l'ensemble des représentants du champ de la famille est un symbole fort et affirme pour le gouvernement la volonté d'avoir une approche la plus représentative et diversifiée des familles et de leurs problématiques spécifiques. Enfin le Gouvernement soutient l'association Le REFUGE en lui octroyant depuis plusieurs années une subvention. Il s'agit de permettre à l'association de développer des hébergements pour ces jeunes confrontés à de lourdes discriminations et à des ruptures profondes tout en les inscrivant dans des accompagnements adaptés. L'objectif est d'aider ces jeunes tant dans l'emploi que dans la recherche de logement, de favoriser leur autonomie, de les orienter pour l'ouverture de leurs droits sociaux.

### Données clés

**Auteur :** Mme Luce Pane
**Circonscription :** Seine-Maritime (3e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 98664
**Rubrique :** Droits de l'homme et libertés publiques
**Ministère interrogé :** Familles, enfance et droits des femmes
**Ministère attributaire :** Familles, enfance et droits des femmes

### Date(s) clée(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 15 novembre 2016

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE98664

**Question publiée au JO le :** 6 septembre 2016, page 7873
**Réponse publiée au JO le :** 21 février 2017, page 1498